

Chapitres

Objectifs.....	1
Propriété.....	1
Ressources.....	2
Partage.....	2
Vivre ensemble.....	2
Engagement.....	2
Intergénérationnalité.....	3
Ouverture et rapport à la société.....	3
Art et spiritualité.....	3
Animaux.....	3
Transports.....	3
Encombrants et aliénants.....	4

Objectifs

Une ferme collective en agro-écologie, intergénérationnelle, multi-activités, décroissante, artistique, ouverte sur l'extérieur et qui permet :

- d'expérimenter des alternatives écologiques, sociales et collectives,
- de réduire notre empreinte écologique,
- de développer notre autonomie matérielle, alimentaire et énergétique,
- d'avoir un cadre de vie agréable, sain et enrichissant,
- de promouvoir cette manière de vivre et cette relation à la nature.

Références

- Du mouvement de la **Décroissance**, nous partageons le constat de la situation actuelle et la direction de changement nécessaire. Il définit clairement notre **vision à long terme**.
- De la **Permaculture**, nous adoptons les principes généraux (importance des interactions, zonage, sectorisation, etc). Il est notre outil principal pour la **conception et l'aménagement du lieu et un outil pour prendre soin des humains**.
- Du mouvement **Négawatt**, nous adoptons les 3 principes, qui sont par ordre de priorité : sobriété, efficacité et énergies renouvelables. Il cadre les solutions que nous voulons mettre en œuvre dans le **domaine énergétique**.
- La **Communication Non Violente** nous semble un bon outil pour améliorer nos relations interpersonnelles et aider à la résolution de conflits.

Propriété

Le foncier appartient à tous (via une SCI) et est gérée collectivement (via une association). Chacun y a son chez soit privé sans en être spécifiquement propriétaire.

L'objectif est de permettre l'entrée de personnes à revenu modeste, et à moyen terme que chaque sociétaire de la SCI ait un nombre de parts équivalent.

Ressources

Chacun est autonome financièrement et peut mener sur le lieu une activité agricole, artisanale, artistique ou sociale, professionnelle ou non, en accord avec la charte, le collectif et les ressources disponibles. La synergie entre les activités est recherchée. Pour favoriser la dynamique du lieu et minimiser les transports, les activités rémunératrices menées sur place, voire locales, sont préférées aux activités lointaines.

Chacun paie un loyer à l'association pour la partie du lieu qu'il occupe, ces loyers permettent de payer les charges et les travaux d'aménagement.

Partage

Nous mettons en commun le maximum d'équipements (phyto-épuration, énergies renouvelables, récupération d'eau de pluie, méthanisation, électricité solaire, lave linge, four à pain, véhicules, poulailler, outillage, etc) ; nous partageons le maximum d'espaces (grande cuisine pour conserves, salle multi-activité, bibliothèque, chambre d'amis, atelier, etc) ; et nous organisons des activités collectives (production de bois de chauffage, potager, entretien, activités artistiques, etc).

Vivre ensemble

Nous avons à cœur de favoriser et d'entretenir des relations bienveillantes. Les relations aux autres, la communication, le partage, les échanges autres que matériels sont très importants et nous en prenons soin. Il y a des réunions formelles et régulières dédiées à la régulation du collectif. Le consensus est notre objectif et nous ne recourons au vote que si la décision ne peut plus être reportée.

Une grande attention est mise sur l'entretien et le rangement des parties communes, que les effets personnels ne viennent pas encombrer.

Les cigarettes sont cantonnées à l'extérieur et aux bâtiments ouverts, dans le respect des non-fumeurs. Les consommations addictives y sont modérées.

Les activités polluantes (bruit, wifi, etc) sont limitées autant que possible.

Engagement

Nous nous engageons pour développer et faire vivre ce lieu, ce qui implique notre participation aux réunions, à l'entretien et la vie du lieu, aux chantiers collectifs.

En situation habituelle les réunions sont régulières et leur fréquence est fixées par le collectif.

Le temps minimum demandé pour les chantiers, le jardin, l'entretien, etc, est clairement défini et fixé par le collectif.

Chaque membre du collectif sera référent d'une ou plusieurs activités du lieu (par exemple, poulailler, phyto-épuration, travaux de rénovation, potager, fruitiers, bois...) et ainsi soumettra au groupe les besoins concernant le domaine (en terme de chantiers collectif, de matériel, d'orientation...).

Intergénérationnalité

Avoir des occupants de tout âge est recherché car il permet richesse des échanges et complémentarité.

Les parents restent seuls responsables de leurs enfants mais les modes d'éducation peuvent être

discutés collectivement en vue d'être harmonisés.

Les personnes présentes sur le lieu sont autonomes dans leur quotidien, la possibilité de maintenir ou d'intégrer des personnes dépendantes (personne âgée, handicap...) est décidée au cas par cas.

Ouverture et rapport à la société

Le lieu propose des activités internes ouvertes au public (accueil de personnes intéressées par les pratiques du collectif, stages, formations, etc), accueille des personnes de passage, et peut participer aux activités des alentours (villages proches...). L'accueil de personnes en difficultés est envisageable.

Les expérimentations et pratiques sont mises en valeurs et partagées sous licence libre.

Nous voulons développer des relations régulières avec d'autres éco-lieux collectifs.

Nous tentons d'équilibrer développement personnel, en particulier la CNV, et engagement politique, en évitant les 2 extrêmes suivant : d'une part la "consommation" intense de pratiques de développement personnel sans engagement politique au sens large (égocentrisme), d'autre part le militantisme "professionnel" dépourvu de bienveillance.

Les actions militantes ne doivent pas mettre en danger le lieu et ces occupants (sauf consensus).

Art et spiritualité

Les pratiques artistiques sont bienvenues et toutes initiatives visant à l'embellissement du lieu seront encouragées.

Chacun reste libre de ses croyances. Les pratiques religieuses et spirituelles ne doivent pas peser sur le collectif.

A toutes religions, nous préférons une spiritualité laïque (le tronc commun de toutes les religions: amour, bienveillance, respect, etc, sans dogme et sans fanatisme), à condition qu'elle reste légère et discrète.

Animaux

Les animaux qui participent à une activité, par exemple la traction animale, y sont les bienvenus.

Chaque animal doit être coopté par le collectif et ne pourra être imposé par une personne. Une personne en sera nommément responsable (santé, fécondité, etc) mais les décisions les concernant et impactant le collectif seront prises par le collectif.

Certains animaux d'élevage destinés à la consommation humaine sont nécessaires pour l'équilibre et la fertilité du lieu (permaculture). La consommation de viande y est cependant modérée.

Transports

Le collectif privilégie les déplacements doux (marche, vélo, attelage et/ou transports en commun), ce qui fait qu'il n'y a pas de voiture individuelle mais des véhicules partagés.

Encombrants et aliénants

La télé, la console de jeu, le toilette à chasse d'eau, le jouet à moteur (quad, moto, etc) et autres objets en contradiction flagrante avec nos objectifs et valeurs ne sont pas interdits mais nous nous en sommes libérés.

Nous évitons autant que possible les grandes surfaces, les mastodontes de la communication

(Microsoft, Google, Facebook, etc) et autres piliers de la société de consommation.

La présente charte peut être révisée une fois par an si besoin. La nouvelle version devra être acceptée au consensus.

Cette charte est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.